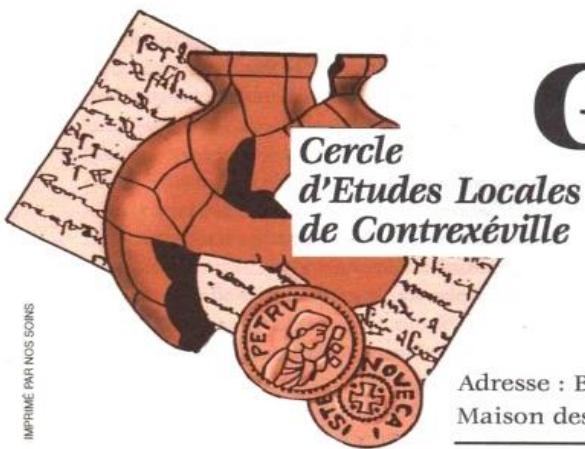


PERIODES		LISTE NOMS DES MAIRES et PROFESSIONS	
1	1800 à 1808	DROUILLOT François	- Propriétaire des eaux minérales
2	1808 à 1825	DROUILLOT Victor	- Propriétaire des eaux minérales
3	1826 à 1828	MARTIN Jean François	- Cultivateur et aubergiste
4	1828 à 1830	SOLEILLE François	- Cultivateur
5	1830 à 1831	MARTIN Jean François	- Cultivateur et aubergiste
6	1831 à 1832	MANSUY Joseph	- Cultivateur
7	1832 à 1835	LORRAIN Pierre	- Cultivateur
8	1835 à 1837	MANSUY Joseph	- Cultivateur
9	1837 à 1840	LORRAIN Pierre	- Cultivateur
10	1840 à 1846	TISSEURAND Thomas	- Propriétaire foncier
11	1846 à 1850	MANSUY Joseph	- Propriétaire foncier
12	1850 à 1860	DAVIGNON Joseph	- Cultivateur
13	1860 à 1866 nommé	LEGRAND DU SAULE Henri	- Docteur
14	1866 à 1875	ROLAND Victor	- Cultivateur
15	1875 à 1880	PARISOT Justin	- Hôtelier
16	1880 à 1884	LASSAUSSSE Armand	- Cultivateur
17	1884 à 1888	ROLAND Joseph	- Cultivateur
18	1888 à 1896	MOREL Auguste	- Propriétaire foncier
19	1896 à 1900	THIERY Romuald	- Docteur, propriétaire eau minérale
20	1900 à 1920 (3)	MOREL Auguste	- Propriétaire foncier
21	1920 à 1925	GRAUX Alfred	- Docteur
22	1925 à 1944 (3) condamné	BOUCHER Marcel	- Avocat
23	09 /1944 à 06 /1945	PETIT Georges	désigné administrateur Libération - Docteur
24	1945 à 1961 interrompu	CASTILLE Ernest	- Hôtelier
25	1962 à 1977	LUTRINGER Emile	- Docteur
26	1977 à 1995 (3)	BELTRAME Serge	- Cadre SNCF
27	1995 à 2001	BROD Jean	- Directeur retraité
28	2001 à 2004 interrompu	CLEMENT André	- Entrepreneur
29	2004 à 2007 et 2014	SALVINI Arnaud	- Journaliste
30	2014 à 2026 (2)	GERECK Luc	- Pharmacien

## Gilou SALVINI

207



# GUNDERIC

Bulletin bimestriel N° 26

MARS - AVRIL 2001

Adresse : BP 21

Maison des Associations : Rue du Dauphiné - 88141 CONTREXÉVILLE

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

Extrait de l'histoire des maires de Contrexéville

# Les débuts de la démocratie municipale

Avant 1800 : Sous l'ancien régime, le statut de maire à Contrexéville nous est rappelé en 1705 par le pouillé de Toul qui explique que : *le marquis de Rorté, seigneur haut, moyen et bas justicier, nomme un maire parmi les 3 personnages que la communauté des villageois lui propose . Ce maire décrète, donne des commissions pour assigner, il reçoit les contestations des partis par écrit qu'il juge en première instance avec .avis d'un gradué ( Actions civiles et criminelles ). Les appels sont portés au bailliage des Vosges et en dernier ressort à la cour souveraine de Lorraine.*

Le maire à cette époque est " l'homme du seigneur " chargé des affaires de police entre-autres, par contre la communauté des habitants ( certaines conditions sont requises pour en faire partie ) se réunit pour traiter des affaires du village, vote à la majorité absolue et élit son syndic qui est chargé de présider les réunions et de représenter les intérêts des habitants du village ( lire à ce sujet l'ouvrage " la terre, la charrue, les écus " d' Alain Jacquet, qui traite de la société villageoise de 1697 à 1789 . Presses universitaires de Nancy, édité en 1998 ). Voici quelques maires parmi les plus anciens de Contrexéville : En 1559, Jean Rosselle qui est " majeur " au contrôle de madame de Bassompierre seigneur d'une partie du village . Nicolas Prelles est sauvegarde de la communauté ( syndic ).

- En 1668, Demange François est maire pour la seigneurie de Bassompierre et Nicolas Bidaut pour celle de Bulgnéville .
- En 1691, Laurent Hillaire est "majeur" du marquis de Bassompierre, à son décès il est inhumé à l'intérieur de l'église .
- En 1700, Contrexéville ne dépend plus que d'une seule seigneurie, celle de Bulgnéville et c'est Joseph Masson qui en est le maire .
- En 1738, c'est Joseph Vuillemin, avec comme syndic Jean Camus .
- En 1777, c'est Joseph Bernard un laboureur qui siège au plaid annal du 29 septembre .
- En 1789, le maire est le laboureur Joseph Perut , il sera "député" le 12 mars par la communauté villageoise pour aller porter le cahier de doléances des contrexéillois au bailliage de Darney , en compagnie de François Drouillot propriétaire des eaux minérales .

## Les différentes formes de gestion municipale

De 1800 à 2001 : Contrexéville aura vu se succéder 22 maires à la fonction de premier magistrat, le vingt troisième André Clément, commence le premier mandat du troisième millénaire, il vient d'être élu le 25 mars 2001 . S'ils sont aujourd'hui issus démocratiquement du vote des Conseils Municipaux , par le passé de 1800 à 1830 et sous le second Empire, ils furent désignés par décision préfectorale, parfois contre l'avis des habitants ; ce sera le cas le 15 avril 1808, comme le relate une pétition signée des contrexéillois ( arch. départementales : cote 20 119/9 ) qui réclamaient Nicolas Mougeot comme maire contre Victor Drouillot, c'est finalement ce dernier qui sera imposé par le préfet ( Mr Masson, m'a laissé entendre que le préfet était redevable à Victor Drouillot... )

Tous les Conseils Municipaux ne seront pas élus par le même genre de collège électoral : autrefois c'était une affaire d'homme, ce sera 145 années après la naissance des Conseils Municipaux que les femmes obtiendront le droit d'être électrices et éligibles . Avant 1848, le collège des électeurs était censitaire, c'est à dire que : pour voter et être élu il fallait faire preuve d'un certain revenu, ce qui paraît être de nos jours une ségrégation aberrante ; cette méthode permettait à 5 propriétaires non domiciliés à Contrexéville de pouvoir y être électeur ( en plus de leur village ) comme Pierre Nicolas Lafosse maire de Lignéville, François Cognard propriétaire de Norroy-sur-Vair ou encore le Dr J.F Chevreuse de Mandres-sur-Vair . C'est la seconde République qui établira le scrutin universel pour les hommes à partir de 21 ans et sans considération de fortune... c'est ainsi que le nombre des électeurs passera de 66 à 188 .

La pratique du renouvellement triennal du Conseil Municipal sera la cause d'une instabilité chronique qui engendrera une succession de maires ; ce fut le cas à Contrexéville entre 1830 et 1840, ils seront 5 à se succéder : soit une moyenne d'un maire tous les deux ans . Mais il y aura d'autres impondérables qui seront la cause de bouleversements au sein des municipalités, telle cette dissolution survenue en 1961 . Est-elle restée dans la mémoire de certains contrexéillois ? souvenons-nous :

## Des cas de mandatures particulières

Après quatre années du troisième mandat consécutif de Mr Ernest Castille, par le décret du 24/11/1961 paru au journal officiel du 25/11/1961 ( page 10812 ) le ministre de l'intérieur considérant que : *les dissensions qui existent au sein du Conseil Municipal entravent l'administration de la commune de Contrexéville...* dissout le Conseil Municipal et institue une délégation spéciale dans l'attente de prochaines élections, celle-ci est composée de Mrs Oscar Piat, André Vergnat et Robert Pays ( arch. Départementales, cote M ELE 35 ) . Après les deux tours des élections qui eurent lieu les 7 et 14 janvier 1962, un nouveau Conseil Municipal de 13 membres sort des urnes, élu par 654 suffrages exprimés sur 1075 inscrits, il élira comme maire le docteur Émile Lutringer . Les deux scrutateurs signataires du procès-verbal de ce dernier tour sont Michel Paulmier et Jean Develotte (tous deux abonnés à Gunderic ).

Certains mandats furent longs, ceux d'Auguste Morel par exemple : élu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour un premier mandat interrompu 4 années par le docteur Thierry ; il reviendra pour une seconde administration de trois mandats successifs de 1900 à 1919 . Et les trois réélections de Marcel Boucher, qui se termineront après quatre années d'occupation où Émile Harmand s'impliquera en son absence, par un procès contre M. Boucher pour ses agissements collaborationnistes menés à Paris ( il habitait dans un hôtel particulier au 14, rue de la Trémouille dans le 8<sup>e</sup> arrondissement ). Le nouveau conseil municipal provisoire présidé par le docteur Petit, reconnaîtra le 14 janvier 1945 : la responsabilité de M. Boucher dans ses agissements en faveur de l'occupant, et pour ses activités au P.P.F ( Parti Populaire Français, du pro-nazi Doriot ).

Rappelons, plus près de nous, les trois réélections successives et au premier tour de Serge Beltrame ( un record en soi ).

**Fin de l'article paru en 2001**